

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT
DE SEUIL DE PARTICIPATION
FS/EM/06/2009**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Al Hoceinia représentée par son Président Directeur Général, M. Lahbib Laghrari, a déclaré le 12 janvier 2009, avoir acquis sur le marché central, le 8 janvier 2009, 100 actions Zellidja, au cours unitaire de 1.331,00 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Al Hoceinia détient 28.714 actions Zellidja, soit 5,01% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Al Hoceinia envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Zellidja.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières